

Randonnées pédestres

CHÂTILLON-COLIGNY





Les règles de randonnée

L'Office de Tourisme Gâtinais Sud est actif depuis sa création dans le développement durable et s'engage dans une démarche de sensibilisation. C'est pourquoi nous vous rappelons quelques règles simples à adopter lors de vos randonnées.

RESTER SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Nombreuses sont les motivations à sortir des sentiers mais rappelons qu'en restant dessus, vous évitez de piétiner les différentes espèces de plantes et de participer à l'érosion précoce du terrain.

GÉRER SES DÉCHETS EN RANDONNÉE

Afin de préserver votre territoire de pratique, tout ce que vous apportez doit repartir avec vous ! Mettez sur des pochettes ou sacs ultra light et compacts pour ramener vos déchets.

PRATIQUER UNE CUEILLETTE RESPONSABLE EN RANDONNÉE

Il est interdit de ramasser les espèces protégées. Pour les autres espèces, il faut rester raisonnable, les randonneurs suivants apprécieront de profiter des paysages en fleurs... Concernant les champignons, l'ONF rappelle qu'il est toléré de les ramasser pour la consommation familiale mais que le commerce est interdit. Seuls les fruits tombés à terre peuvent être ramassés.

INTERDICTION D'ALLUMER UN FEU EN FORÊT ET DE JETER DES MÉGOTS

NE PAS TOUCHER OU NOURRIR LES ANIMAUX EN RANDONNÉE

Certains animaux peuvent paraître peu farouches ou abandonnés s'ils sont jeunes. Mais en les touchant vous risquez d'altérer leur odeur et encourez le risque qu'ils soient ensuite rejetés par leurs parents. En nourrissant la faune sauvage, vous modifiez son comportement naturel et risquez de la rendre dépendante voire de créer des comportements agressifs à l'égard des humains. La faune sauvage doit seulement être observée pour rester à son état « sauvage ».

RESPECTER LES AUTRES PRATIQUANTS

VTT, promeneurs à cheval, chasseurs, pêcheurs, randonneurs... Nous cohabitons tous sur les sentiers. Évitions de faire trop de bruit et restons cordiaux pour laisser chacun profiter de la nature.

TENIR LES CHIENS EN LAISSE

Afin de ne pas risquer de blesser certaines espèces ou perturber leurs cycles de reproduction, il est recommandé de tenir les chiens en laisse.

SOMMAIRE DU LIVRET GENERAL DISPONIBLE A L'OFFICE DE TOURISME GATINAIS SUD SUR DEMANDE

RANDONNÉE	VILLE	Km	Page
Q25 PR des Dorsoirs	Saint-Maurice-sur-Aveyron	6 km	3
Q12 PR de Pontmovin	Montbouy	6.2 km	4
Q8 PR du Moulin Brulé	Dammarie-sur-Loing	6.2 km	5
Q2 PR du Tour de la Chapelle	la Chapelle-sur-Aveyron	6.5 km	6
Q4 PR la Coulée Charmoise	le Charme	6.7 km	7
Q17 PR des Aulnes	Nogent-sur-Vernisson	7 km	8
Q1 PR du Milleron	Aillant-sur-Milleron	7.5 km	10
Q20 PR des Barbiers	Pressigny-les-Pins	7.6 km	11
Q21 PR des Vendoisises	Pressigny-les-Pins	8 km	12
Q11 PR des Quatre Sapins	Montbouy	8.3 km	14
Q23 PR du Pont de Grès	Sainte-Geneviève-des-Bois	8 km	15
Q5 PR des Murs du Parc	Châtillon-Coligny	9.2 km	16
Q27 PR de l'Abbaye	Saint-Maurice-sur-Aveyron	9 km	18
Q26 PR de Bellefontaine	Saint-Maurice-sur-Aveyron	9.6 km	20
Q22 PR de Briquemault	Sainte-Geneviève-des-Bois	10.3 km	22
Q19 PR du Cèdre bleu	Nogent-sur-Vernisson	10.3 km	24
Q9 PR des Bois de Villemenées	Dammarie-sur-Loing	10.2 km	26
Q14 PR de l'Orme au Muet	Montcresson	11.4 km	28
Q15 PR de la Forest	Montcresson	11.7 km	30
Q16 PR de la Vallée du Loing	Montcresson - Cortrat	13 km	32
Q13 PR de l'Amphithéâtre romain	Montbouy	14 km	33
Q10 PR de la Forge	Dammarie-sur-Loing	14.2 km	34
Q18 PR des Cyprès chauves	Nogent-sur-Vernisson	14.2 km	36
Q3 PR des Hauts de la Chapelle	la Chapelle-sur-Aveyron	14.6 km	38
Q6 PR de la Malardière	Châtillon-Coligny	15.9 km	40
Q24 PR des Cerisiers	Sainte-Geneviève-des-Bois	18.3 km	42
Q7 PR des Guénichauds	Châtillon-Coligny	23.3 km	44

---- **LÉGENDE** ----

	Restaurant
	Bar
	Aire de pique-nique
	Commerce alimentaire
	Commerce multiservice
	Office de Tourisme

**Scannez et accédez
aux circuits de
randonnées de pays**

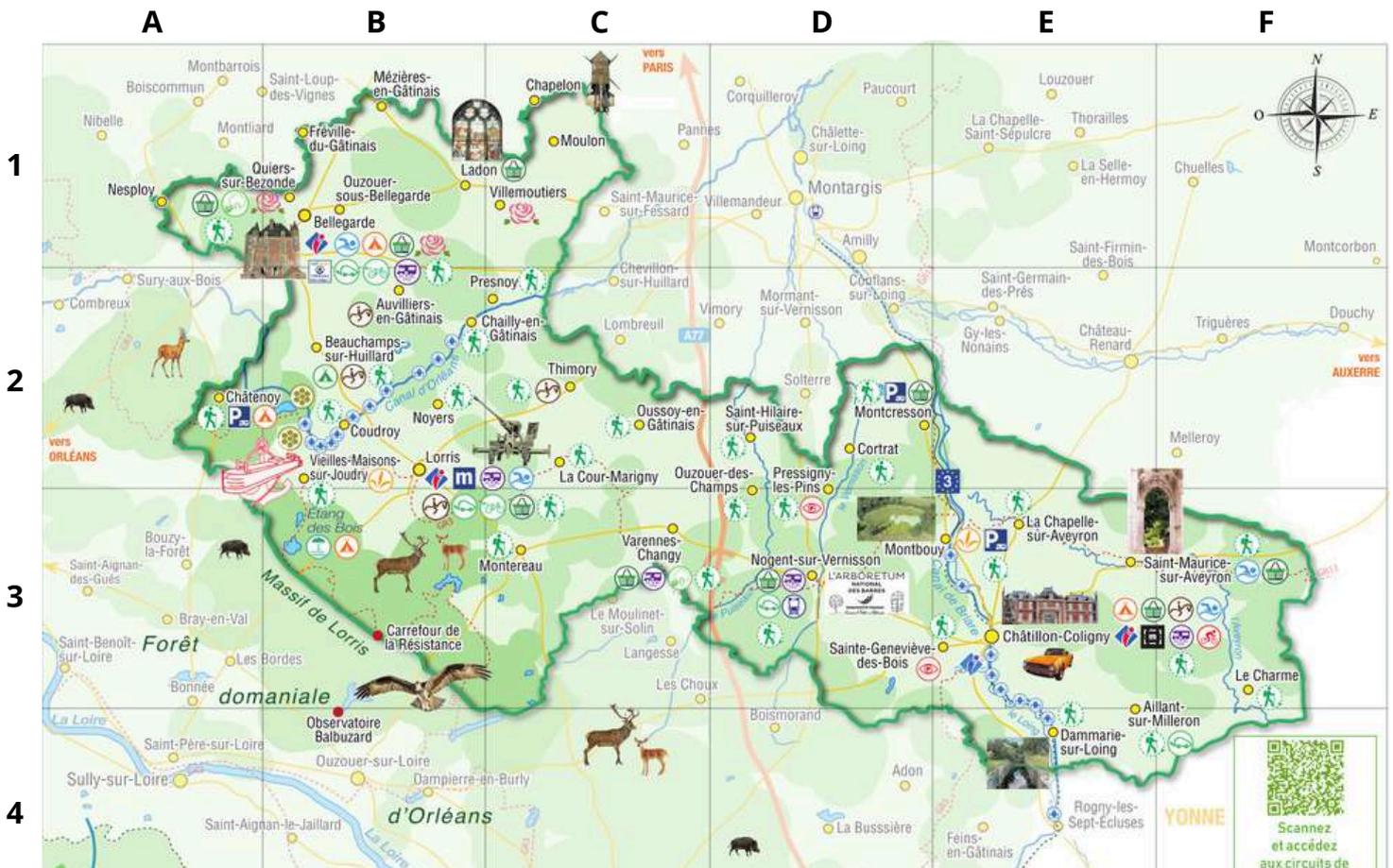


Département du LOIRET (45)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS -



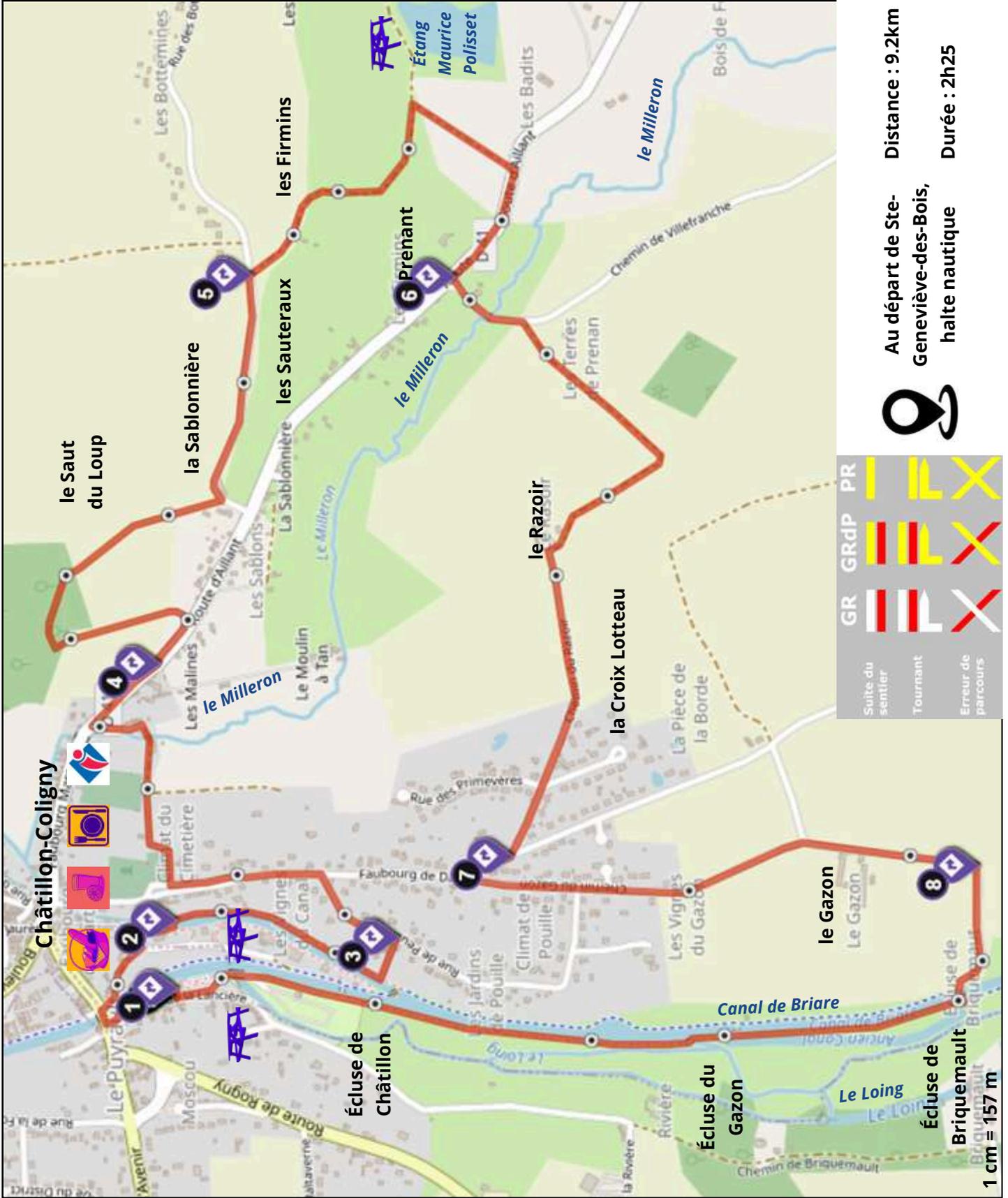
---- carte touristique du territoire ----



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS

CHÂTILLON-COLIGNY - E3

Q5 PR DES MURS DU PARC



1. Rue de la Lancière - Sainte-Geneviève-des-Bois

Parking et départ à la halte nautique. Quitter le parking vers le bord du canal. Tourner à droite au pont routier. Traverser le canal et virer de suite à droite. Longer sur 10 m et obliquer sur la gauche. À la rue du Loing, virer à droite.

2. Rue du Loing - Châtillon-Coligny

Franchir la passerelle du Martinet et par la droite, longer le vieux canal sur 300 m. Emprunter sur la gauche le petit passage avant le pont tournant.

3. Rue de Peuille - Châtillon-Coligny

Tourner à gauche rue de Peuille. En haut de la côte, tourner à gauche et bifurquer sur la droite rue de la Glacière. Contourner le cimetière par la droite. Après le 2ème cimetière, descendre le chemin et traverser le pont du Milleron. Tourner à gauche pour rejoindre la RD41. Par la droite, la suivre sur 300 m (prudence).

4. Route d'Aillant - Châtillon-Coligny

Prendre le 1er chemin sur la gauche en contrebas de la route, face à la route du moulin de Tan. Remonter le chemin vers les murs d'enceinte du château. Au 1er chemin à droite, rejoindre en descente la Sablonnière. Arrivé à la route, tourner à gauche et la suivre sur 500 m.

5. Les Firmins - Châtillon-Coligny

Tourner à droite vers les Firmins. Après les deux virages, poursuivre sur la droite. Au carrefour, tourner à droite pour rejoindre la RD 41. La suivre pendant 300 m (prudence).

6. Route d'Aillant - Châtillon-Coligny

Au bas de la descente, au lieu-dit "Prenant", tourner à gauche sur la route. Après avoir traversé le Milleron, tourner à droite sur le chemin qui conduit au Razoir. Par la gauche, continuer sur la route, traverser le hameau pour atteindre la route de Dammarie-sur-Loing.

7. Faubourg de Dammarie - Châtillon-Coligny

Tourner à droite puis à gauche. Continuer tout droit. Longer la ferme du Gazon.

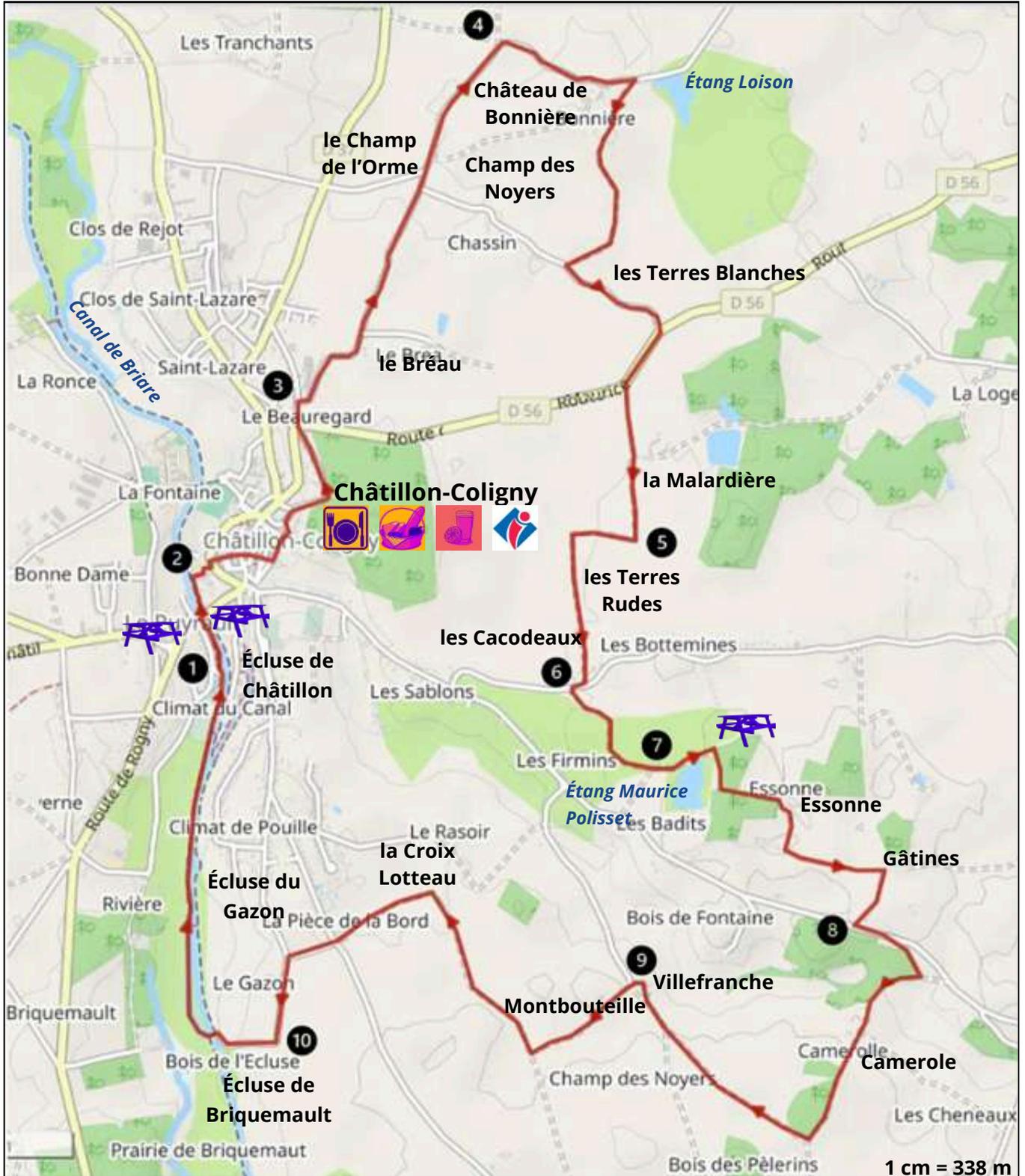
8. Le Gazon - Châtillon-Coligny

Par la droite, descendre vers le canal. Traverser sur le pont mobile (prudence !), tourner à droite. Prendre le chemin de halage rive gauche. Passer en face des écluses du Gazon et de Châtillon pour rejoindre la halte nautique.

Le dépliant de visite de Châtillon-Coligny pour connaître l'histoire de cette ville, est disponible gratuitement auprès de l'Office de Tourisme Gâtinais Sud.

CHÂTILLON-COLIGNY - E3

Q6 PR DE LA MALARDIÈRE



	GR	GRdP	PR
Suite de sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de
Ste-Geneviève-des-Bois,
halte nautique

Distance : 15.9 km

Durée : 4h10

1. Rue de la Lancière - Sainte-Geneviève-des-Bois

Parking et départ à la halte nautique. Quitter le parking, rejoindre le bord du canal, tourner à droite au pont routier. Traverser le canal, tourner à gauche sur le chemin de halage sur 200 m.

2. Rue Méry - Sainte-Geneviève-des-Bois

Tourner à droite, traverser la place du Pâtis et la RD 93 à la hauteur du restaurant. Prendre en face la rue de la Poterne, Belle Croix et Jean Marchand. Au Grenier à sel, tourner à gauche et devant les grilles du château, après un gauche-droite, la rue de Condé. Continuer rue de Mac Mahon et monter la rue du château.

3. Rue Colette - Châtillon-Coligny

Au carrefour de la RD 56, traverser (prudence) et emprunter en face la rue Colette sur 100 m. Bifurquer à droite direction Bonnière sur la voie goudronnée pendant 2 km 300.

4. Bonnière - Châtillon-Coligny

Longer les bâtiments du domaine de Bonnière (privé). Au 1er chemin, tourner à droite jusqu'à la route. Tourner à gauche pour rejoindre la RD 56. Virer à droite sur 300 m (prudence !) et par la gauche s'engager vers la Malardière. Continuer sur 500 m.

5. La Malardière - Châtillon-Coligny

À la croisée des chemins, bifurquer à droite. Au bout de la haie, tourner à gauche en direction des maisons. À l'arrivée sur le goudron, virer à droite sur 100 m.

6. La Sablonnière - Châtillon-Coligny

Emprunter sur la gauche la route vers les Firmins qui devient chemin herbeux. Après les 2 virages, poursuivre par la droite.

7. D41 - Châtillon-Coligny

Au carrefour, tourner à gauche, longer l'étang sur la levée. Au bout, tourner à droite le long du bois sur 250 m et emprunter le chemin dans le bois. Contourner le hameau d'Essonne par la droite. Suivre la route et tourner à gauche sur le chemin herbeux. Avant la maison, tourner à droite pour arriver à la RD 41.

8. Les Badits - Châtillon-Coligny

Prendre à gauche (prudence) puis à droite en direction de Camerolle. Traverser le Milleron et la ferme. Tourner sur le 1er chemin à droite jusqu'à Villefranche.

9. Villefranche - Châtillon-Coligny

Tourner à gauche, passer le silo de Montbouteille. Bifurquer sur la droite au 1er chemin pour arriver à la Borde. Traverser la route de Dammarie et prendre en face vers le Gazon.

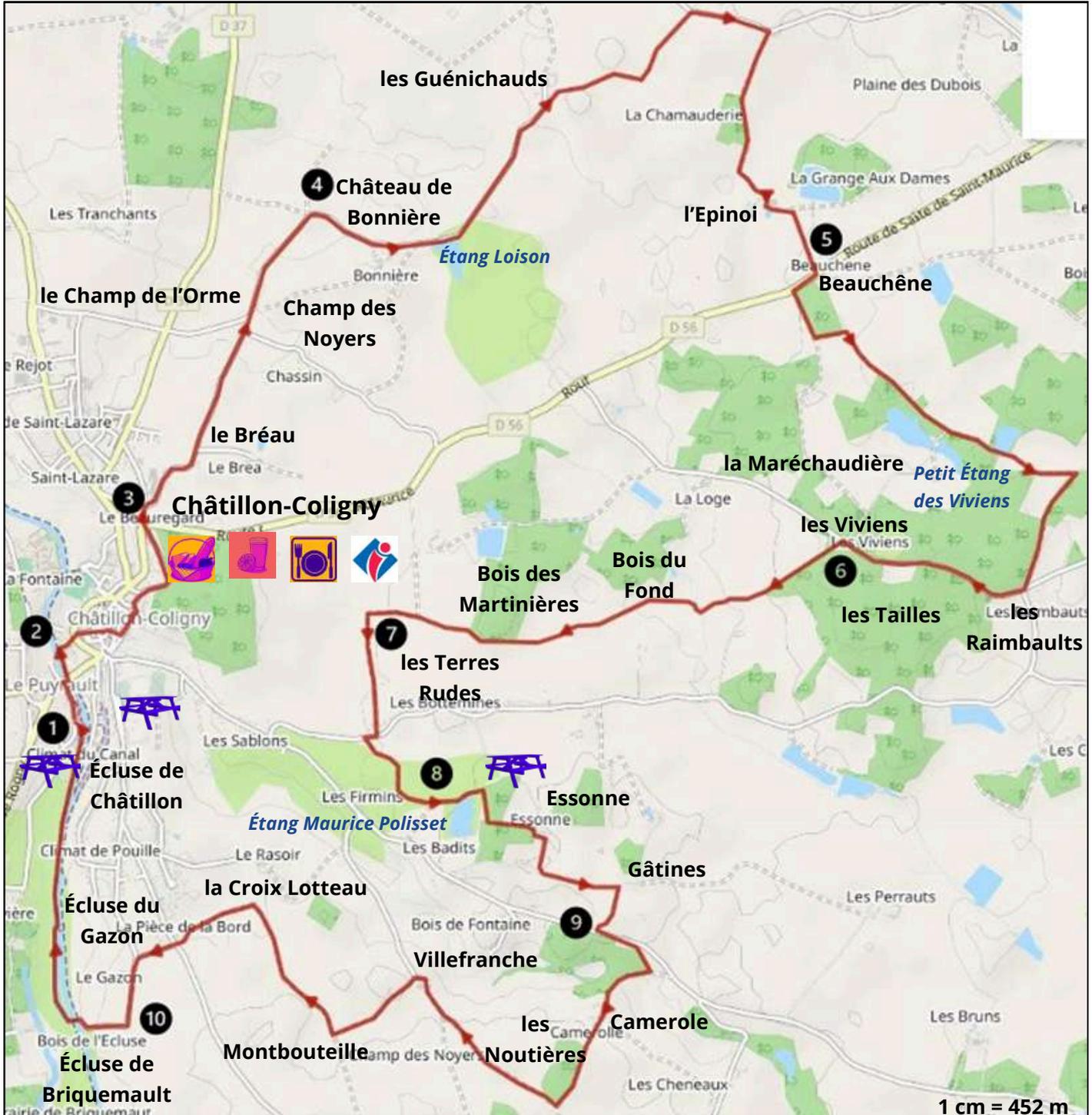
10. Le Gazon - Châtillon-Coligny

Descendre vers le canal par la droite. Traverser sur le pont mobile (Attention !), tourner à droite. Prendre le chemin de halage rive gauche. Passer en face des écluses du Gazon et de Châtillon pour rejoindre la halte nautique.

Le dépliant de visite de Châtillon-Coligny pour connaître l'histoire de cette ville, est disponible gratuitement auprès de l'Office de Tourisme Gâtinais Sud.

CHÂTILLON-COLIGNY - E3

Q7 PR DES GUÉNICHAUDS



	GR	GRdP	PR
Suite du sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de
Sainte-Geneviève-des-Bois,
halte nautique

Distance : 23.3 km

Durée : 6h10

1. Rue de la Lancière - Sainte-Geneviève-des-Bois

Parking et départ à la halte nautique. Quitter le parking, rejoindre le bord du canal. Tourner à droite au pont routier. Traverser le canal, tourner à gauche sur le chemin de halage sur 200 m.

2. Rue Méry - Sainte-Geneviève-des-Bois

Tourner à droite, traverser la place du Pâtis et la RD 93 à la hauteur du restaurant. Prendre en face la rue de la Poterne, Belle Croix et Jean Marchand. Au Grenier à sel, tourner à gauche et devant les grilles du château, après un gauche-droite, la rue de Condé. Continuer rue de Mac Mahon et monter la rue du château.

3. Rue Colette - Châtillon-Coligny

Au carrefour de la RD 56, traverser (prudence !) et emprunter en face la rue Colette sur 100 m. Bifurquer à droite direction Bonnière sur la voie goudronnée pendant 2 km 300.

4. Bonnière - Châtillon-Coligny

Longer les bâtiments du domaine de Bonnière (privé). Continuer sur le chemin empierré, longer l'étang. À son extrémité, bifurquer sur la gauche. Près de la ferme des Guénichauds, prendre sur la droite le chemin herbeux et poursuivre jusqu'à la RD 317. Tourner à droite et suivre sur 300 m. Dans le virage, prendre à droite et descendre vers la ferme de l'Epinois (attention élevage de bovins, tenir les chiens en laisse). Passer entre les hangars et tourner à gauche jusqu'à la RD 56.

5. D56 - Saint-Maurice-sur-Aveyron

Tourner à droite puis à gauche sur le chemin en bordure de bois. Longer l'étang. Au 2ème chemin après l'étang, suivre le chemin en bordure de bois et arriver à la route aux Raimbaults. Tourner à droite et suivre la voie goudronnée jusqu'au mur du château des Viviens.

6. Les Viviens - Châtillon-Coligny

À l'angle du château, virer de suite à gauche sur le chemin empierré. Descendre jusqu'à la passerelle en bois. Tourner à droite et suivre tout droit en oubliant les amorces de chemins.

7. Rue des Bottemines - Châtillon-Coligny

À la croisée des chemins, bifurquer à droite. Au bout de la haie, tourner à gauche en direction des maisons. À l'arrivée sur le goudron, virer à droite sur 100 m. Emprunter sur la gauche la route vers les Firmins qui devient chemin herbeux. Après les 2 virages, poursuivre par la droite.

8. Les Firmins - Châtillon-Coligny

Au carrefour, tourner à gauche, longer l'étang sur la levée. Au bout, tourner à droite le long du bois sur 250 m et emprunter le chemin dans le bois. Contourner le hameau d'Essonne par la droite. Suivre la route et tourner à gauche sur le chemin herbeux. Avant la maison, tourner à droite pour arriver à la RD 41.

9. Les Badits - Châtillon-Coligny

Prendre à gauche (prudence) puis à droite en direction de Camerole. Traverser le Milleron et la ferme. Tourner sur le 1er chemin à droite jusqu'à Villefranche.

Tourner à gauche, passer le silo de Montbouteille. Bifurquer sur la droite au 1er chemin pour arriver à la Borde. Traverser la route de Dammarie et prendre en face vers le Gazon.

10. Le Gazon - Châtillon-Coligny

Par la droite descendre vers le canal. Traverser sur le pont mobile (attention), tourner à droite. Prendre le chemin de halage rive gauche. Passer en face des écluses du Gazon et de Châtillon pour rejoindre la Halte Nautique.

www.tourisme-gatinais-sud.com
accueil@tourisme-gatinais-sud.com

Retrouvez-nous
sur les réseaux
sociaux



Bellegarde
12 Bis Place Ch. Desvergnès
45270 Bellegarde
02 38 90 25 37

Châtillon-Coligny
2 Place Coligny
45230 Châtillon-Coligny
02 38 92 63 87

Lorris
1 Rue des Halles
45260 Lorris
02 38 94 81 42